

Réunion du CSE du 19 juin 2026

# Multidep : pas d'indicateur sur le gain de temps



À propos de l'horaire de livraison des pages de dep par les SR avant et après la mise en place des pages multidep, en début d'année, les élu·es du SNJ ont demandé à la direction quel est son constat sur les gains de temps annoncés ? Combien de minutes, combien d'heures, auraient-elles été « gagnées » ?

Réponse : les indicateurs de suivi... n'existent pas. Circulez, il n'y a rien à voir. Encore une fois, la rédaction en chef avance un pseudo-gain de temps impossible à chiffrer puisque les outils ne le permettent pas de façon automatique.

Pourtant, la coordination technique a bien la possibilité d'extraire les horaires de livraison de chaque page. Encore aurait-il fallu vouloir réellement évaluer ces horaires de livraison avant la mise en place de la multidep... « **Maintenant que la multidep est déployée, malheureusement, c'est trop tard, on n'aura pas de comparatif** », avoue la direction. Mais celle-ci promet de faire évoluer la gestion de projet pour avoir un « avant-après ». C'est bien connu, les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent.

Les élu·es SNJ aimeraient que la rédaction en chef cesse donc d'annoncer que de nouvelles organisations vont être possibles dans les rédactions grâce à ce pseudo-gain de temps. Les élu·es SNJ aimeraient qu'elle chiffre ses propos et projets. Enfin ! Sinon, comment lui faire confiance sur les futures réorganisations ?

## ● Eidos en sursis

Les lenteurs d'Eidos ; une panne due à une intervention d'un technicien du prestataire ; un SAV qui répond très mollement aux demandes d'amélioration de Ouest-France ; des coûts de maintenance qui grimpent pour un service jugé de piètre qualité. Voilà ce qui incite la direction à programmer la fin d'Eidos. Mais pas avant 2028, car il faut d'abord gérer le non moins épineux problème du logiciel Advantage, à la direction commerciale et marketing, qui a épuisé les équipes pendant des mois sans jamais donner entière satisfaction. La direction voudrait que la direction informatique règle la

question Advantage avant de s'attaquer à un éditeur de contenu maison...

Si Eidos est abandonné (ou quand il le sera), les élus du CSE retrouveront aisément les sommes budgétées pour le déploiement de cet outil éditorial « sur étagère » et les frais réellement engagés. Et pourront reposer la question de la pertinence de ce choix fait il y a une dizaine d'années. Sur ce sujet comme sur bien d'autres, les salarié·es finissent par devoir endosser les conséquences de décisions prises par nos dirigeants.

## ● Fake news sur la télé

Un pseudo-site d'information a publié un « article » sur le dépôt de bilan annoncé de Novo 19. « **Une fake news, c'est absolument faux et malveillant**, a martelé le président du directoire devant les élus du CSE. **Notre service juridique est sur le coup. Ça va cogner dur dans les mois qui arrivent. La sphère Bolloré nous cible.** » Quant aux financiers qui devaient mettre des sous dans Novo 19, ils n'ont pas encore terminé leurs études. À suivre dans le prochain épisode. En septembre ? Pour mémoire, au printemps 2025, la DG prévoyait que la moitié du capital de la chaîne de télé serait détenue par des partenaires.

Plus globalement, la direction s'est félicitée des « **très belles audiences de ces derniers temps** » pour Novo 19. Elle indique que Novo 19 « **se construit dans la durée** ». Avec l'analyse de la situation économique et financière d'Ouest-France et de ses filiales, à la rentrée, le CSE pourra vérifier la pertinence des prévisions de la DG.

## ● Salariées enceintes : vous avez des droits !

À Ouest-France, à partir du quatrième mois de grossesse, certificat médical à l'appui, « **les femmes ont la possibilité de ne pas travailler plus de 6 h 45 par jour sans diminution de salaire** », rappelle la DRH. Pour les situations exceptionnelles, c'est-à-dire selon les postes occupés, des solutions adaptées peuvent être aménagées avec la DRH. N'hésitez pas à faire valoir vos droits ! Un guide de la parentalité, en cours d'écriture, sera mis à disposition sur Rubics et précisera ces dispositions.

## ● Projet Atlas : retard à l'allumage

Les élu·es du CSE ont demandé un point sur l'organisation du « projet Atlas », ce vaste ensemble vidéo aux contours un peu flous (sponsor, chef de projet, métiers consultés) et son modèle d'affaires. La direction admet

qu'elle est « **en retard sur le sujet, faute de bras. On voulait du streaming de qualité** », dit-elle. Il y a désormais un pilote pour Atlas, un ex-chef de projet de Novo 19. Il va s'atteler à réaliser l'agrégation de contenus O-F, Novo, et créateurs externes, dans un compartiment de la plateforme ouest-france.fr. Selon la direction, cela devrait, d'ici trois ans, générer 3,5 millions d'euros de revenus annuels. Elle a promis de préciser son modèle d'affaire à la rentrée pour dissiper un peu la brume. Wait and see...

## ● Consultant Efficience 2 : circulez, y'a rien à voir...

Un consultant de YUKO Consulting effectue une prestation dans le cadre d'Efficienc 2 dont le coût est prélevé sur le budget de la direction informatique. Ça coûte combien ? La direction ne veut pas répondre aux élus du CSE. Qui ont demandé que ce consultant vienne au CSE expliquer le contenu de ses missions. Réponse de la DG : niet ! C'est ça, le dialogue social bien compris.

## Spur

Sipa Ouest-France est membre d'un collectif mondial, lancé au Royaume-Uni, dénommé Spur Coalition, qui planche sur des règles mondiales pour les médias notamment afin d'avancer ensemble sur le sujet de l'IA. Seuls deux éditeurs français, CMA-Média et Sipax, ont adhéré à ce groupe de pression techno-juridique. Objectif du lobbying : faire masse pour tenter de tordre le bras aux plateformes de l'IA qui rechignent à payer les contenus. Parmi les enjeux : contraindre ces plateformes à accepter le traçage des contenus piochés dans les médias. Et empêcher les robots d'aller voler des contenus.

## • Formation à l'IA : des risques ailleurs mais pas à Ouest-France ?

La direction s'affole de découvrir que 60 % des entreprises ne forment pas leurs équipes à l'intelligence artificielle. **« Certaines se contentent d'une vague sensibilisation. Ces entreprises prennent des risques. Un accompagnement embryonnaire ne suffit pas pour maîtriser cette technologie »**, affirme la direction d'Ouest-France, avant d'ajouter, avec aplomb : **« Heureusement, on n'est pas dans cette situation. »** Ah bon ?

## 2 millions

C'est le budget des activités sociales et culturelles du CSE Ouest-France en 2025. 47 % de ce montant a été consacré aux chèques vacances, 18 % aux subventions des locations, 8 % pour la billetterie, 5 % pour les frais de gestion, etc. Ce budget a été validé par les élu·es à l'unanimité le 23 juin. Les salarié·es pourront consulter le détail des activités et dépenses sur le site du CSE dans les prochains jours.

## • La DG n'a pas aimé...

Le papier que *Le Monde* a consacré à Ouest-France, le 15 mai, n'a pas eu l'heur de plaire à nos dirigeants. **« Un article doit aller plus loin dans le contexte général des médias. Je considère que cet article ne correspond pas à cet objectif. Il ne va pas assez loin sur le contexte. [...] C'est un article qui ambience »**, selon le président du CSE. On espère quand même que la DG n'a pas besoin du *Monde* pour connaître le « ressenti » des salarié·es du journal.

## • Efficience 2 : quand les infos sortent avant le CSE

Des cadres de haut niveau ne connaissent pas les attributions du CSE. Ils ne savent pas que le Code du travail prévoit que l'instance de

représentation du personnel doit être consultée avant toute modification importante de l'organisation du travail. Ou alors, ils le savent, mais ils s'en moquent... La direction ne réussit pas à faire en sorte que la loi soit respectée. Ou alors, elle s'en moque... Cette longue introduction pour redire que des informations concernant les organisations découlant d'Efficienc 2 ne peuvent pas être présentées à des salarié·es avant qu'elles ne le soient au CSE. C'est pourtant ce qui est arrivé début juin. C'est ça, le dialogue social bien compris (bis).

## • Journalistes pigistes

Avant de diffuser notre tract du 19 juin sur la situation des journalistes pigistes d'Ouest-France, nous l'avons lu en ouverture du CSE. Réponse de la DG : **« Notre politique, c'est de respecter les règles, le droit. On a toujours été attentifs aux pigistes. Il peut nous arriver d'arrêter des publications qui nous font perdre de l'argent. On va regarder. Il y a des règles, elles seront respectées. Il n'y a pas de décision de virer les pigistes. Chaque commande doit être justifiée. Il y a des choses qu'on faisait qu'on ne fera plus. Les règles seront respectées. »** Le SNJ ne laissera pas la direction du premier journal de France s'affranchir de ses responsabilités vis-à-vis de salariés qui, on le rappelle, sont en CDI.

## 894

C'est le nombre de salarié·es (« ouvrants droits actifs ») ayant recouru à une prestation du CSE en 2025 (hors attribution de chèques vacances, chèques rentrée scolaire et chèques Noël). Le CSE comptait l'an dernier un peu moins de 1 500 OD actifs. Les élu·es du SNJ conseillent donc aux quelque 40 % des salarié·es qui ne recourent pas aux prestations du CSE de jeter un œil à son site internet ou au Guide distribué en début d'année. On y trouve des moyens de faire des économies !

- **La vision du journalisme du patron de Sipa**

A l'occasion d'une réunion du comité de groupe Sipa, le 30 juin, Fabrice Bakhouche, président de Sipa, a expliqué aux élu-es sa vision du journalisme. En substance, pour lui, les médias de Sipa devront proposer davantage de contenus à valeur ajoutée, comme des enquêtes approfondies qui demandent plus de travail. Mais il faudra aussi plus de « très chaud » (live). Donc, en résumant, moins mais mieux, et un fil d'actu plus fourni. Une stratégie éditoriale déjà adoptée par de très nombreux journaux, en France et à l'étranger. A voir aussi comment ces préconisations s'articulent avec la nécessité de maintenir un haut niveau, qualitatif et quantitatif, pour les informations locales.

- **Référente harcèlement**

Ambre Lefèvre, élue SNJ basée au Pré-Botté (Rennes), remplace Vanessa Ripoché comme référente du CSE en matière de harcèlement sexuel et agissements sexistes pour la rédaction.



**Contactez-nous** : [snj@ouest-france.fr](mailto:snj@ouest-france.fr) ou [contact@snj-of.fr](mailto:contact@snj-of.fr)